



COMMUNE DE SAINT-JEOIRE

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté n°2017-07 du 30/05/2016, Mme Nelly Noel, Maire de Saint-Jeoire, a prescrit l'ouverture de l'enquête publique relative au projet de révision du POS et d'élaboration du PLU (Plan Local d'Urbanisme).

Après examen au cas par cas, le projet de révision soumis à enquête publique n'a pas été soumis à évaluation environnementale. Les informations relatives à l'environnement sont consultables dans le dossier d'enquête.

Au terme de l'enquête publique, le projet de PLU, qui peut éventuellement être modifié pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier, des observations et propositions du public, du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur, sera soumis à délibération du conseil municipal de Saint-Jeoire en vue de son approbation.

L'enquête publique se déroulera à la mairie de Saint-Jeoire du 19 juin au 21 juillet 2017. Le dossier d'enquête publique sera consultable pendant cette période aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie (hors fermeture exceptionnelle et jour férié) soit :

- lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 8 heures à 12 heures et de 13 heures 30 à 17 heures,
- samedi de 8 heures à 12 heures.

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet de plan local d'urbanisme en cours de révision pourront être :

- consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie, à l'adresse, jours et heures désignés ci-dessus,
- adressées par écrit au commissaire enquêteur (courrier adressé à M. le commissaire enquêteur en mairie à l'adresse suivante : 156, rue du Faucigny – 74 490 Saint-Jeoire ou mail à l'adresse dématérialisée <https://www.registre-dematerialise.fr/393>). A cet effet, un poste informatique avec un accès gratuit à l'adresse mail susvisée est mis à la disposition du public à la mairie, aux jours et heures d'ouverture habituels, sauf jours fériés et jours de fermeture exceptionnelle.

L'ensemble de ces remarques seront tenues à disposition du public dans les meilleurs délais avec le registre d'enquête et sur le registre dématérialisé.

M. Jean-Claude Reynaud a été désigné commissaire enquêteur par le président du tribunal administratif de Grenoble. Il recevra en mairie (possible de prendre rdv auprès des services municipaux pendant ces créneaux) les 19 juin de 9h00 à 12h00 / 23 juin de 14h00 à 17h00 / 1^{er} juillet de 9h00 à 12h00 / 5 juillet de 14h00 à 17h00 / 11 juillet de 9h00 à 12h00 / 19 juillet de 9h00 à 12h00.

Le commissaire enquêteur dispose d'un délai maximal d'un mois, à compter de la date de clôture de l'enquête, pour remettre au président le dossier d'enquête, avec son rapport et ses conclusions motivées sur le projet.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur pourront être consultés à la mairie à l'adresse, jours et heures désignés ci-dessus et sur le site internet pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

Mme Nelly Noel, Maire de Saint-Jeoire, est responsable du projet. Toute information concernant ce projet pourra être obtenue auprès de M. Bourgeois, DGS.

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la mairie de Saint-Jeoire.

Cet avis est également publié sur le site internet de la mairie.

Il sera également procédé :

- à un affichage de l'avis sur les panneaux municipaux dédiés (notamment en mairie + les sites terrain suivants : panneau d'affichage de la mairie / école primaire publique / place d'Ambion / hameaux de Pouilly / Aveyran Sur Chable / Tournoire / Chounaz / Cormand) ainsi que sur le panneau lumineux ;
- à une information sur le petit 4 pages de la commune (bulletin municipal).